

Direction Générale
Affaires Médicales
CV/KA/MV – 2026

**DÉCISION N°2026-048 PORTANT NOMINATION EN QUALITÉ DE CHEFFE DE POLE
DU POLE FEMME-MERE-ENFANT**

La Directrice,

- Vu les articles L.6143-7 et suivants du Code de la Santé Publique,
- Vu la candidature de Madame le Docteur Fouzia BOUSLAH ;
- Vu la codécision de la Directrice et du Président de la Commission Médicale d'Établissement, en date du 10 juillet 2026 ;

NOMME

Madame le Docteur Fouzia BOUSLAH en qualité de Cheffe de Pôle du pôle FEMME-MERE-ENFANT à compter du 1er août 2026 jusqu'au 31 juillet 2030 soit pour une durée de 4 ans.

Fait à Vienne,
Le 10 juillet 2026

La Directrice
Céline VIGNÉ

